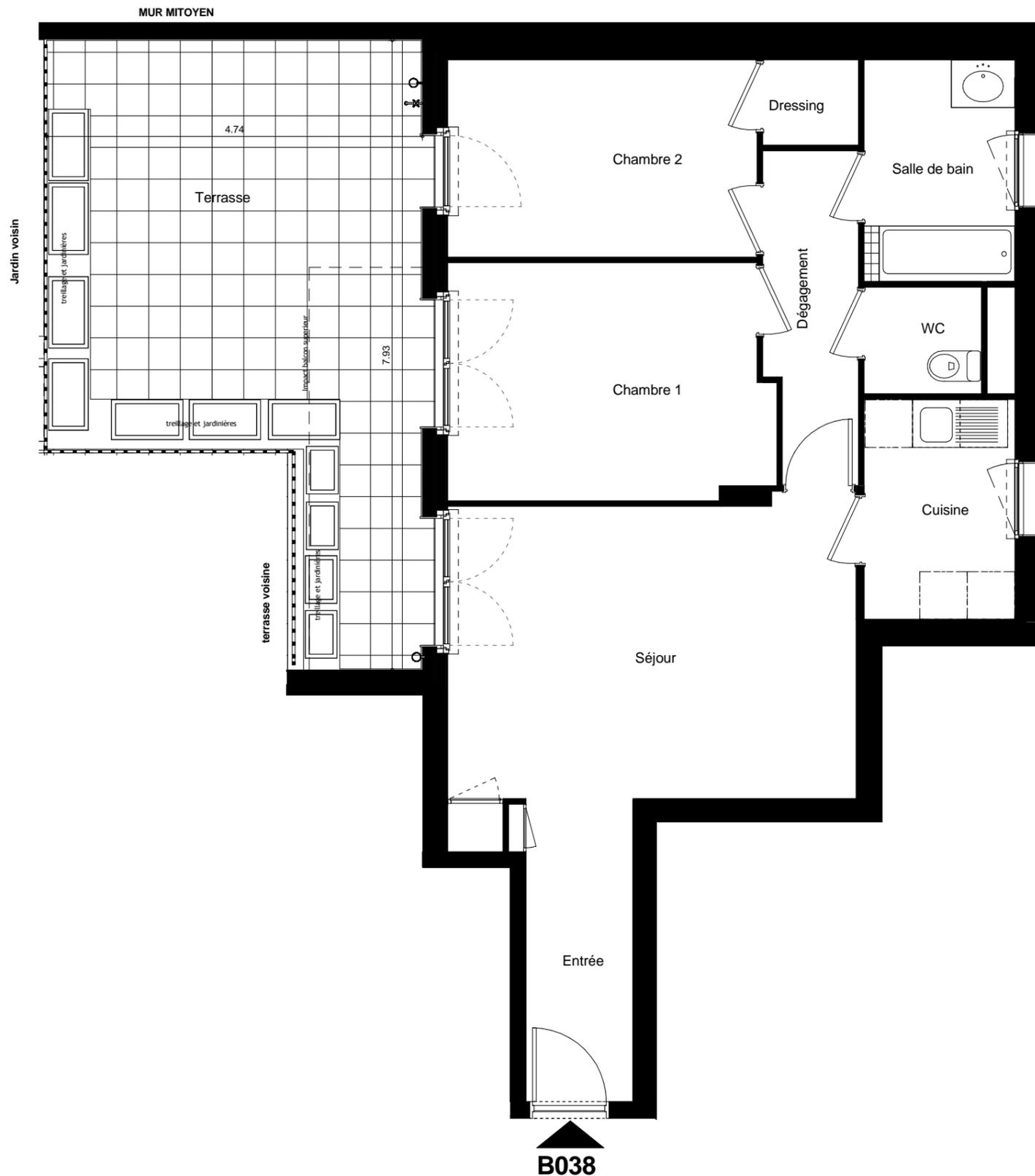
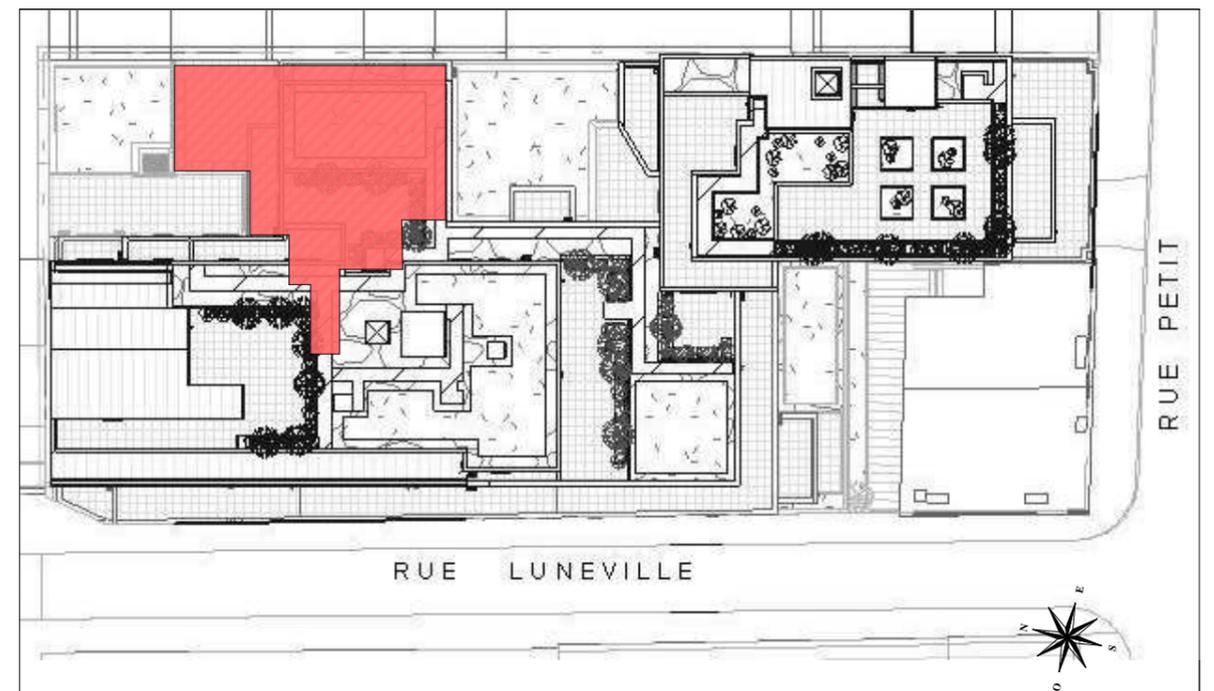


PROVISOIRE



ATMOSPHERE

67, Rue Petit
75019 PARIS



BATIMENT	B
APPARTEMENT	B038
NIVEAU	Rez-de-chaussée
TYPE	3 pièces

SCI PARIS 67 RUE PETIT

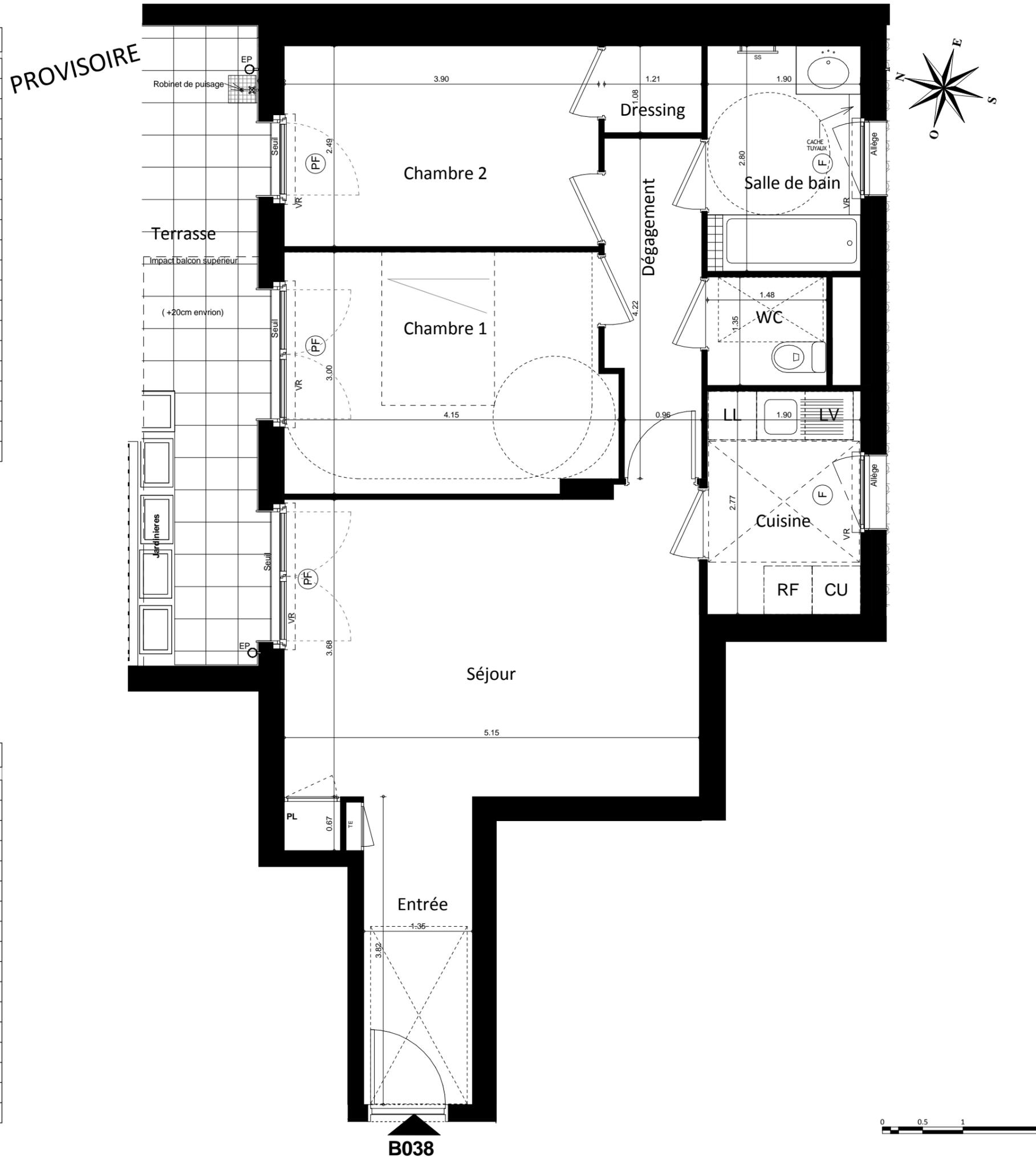
47-49, avenue Edouard Vaillant
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél:01 55 20 31 31
Fax:01 55 20 31 30



www.ogic.fr

LEGENDE PLAN	
EV	Evier
LV	Lave-vaisselle
LL	Lave-linge
SL	Sèche-linge
RF	Réfrigérateur
CU	Plaque de cuisson
CH	Chaudière gaz individuelle
SS	Sèche-serviette
PF	Porte-fenêtre
F	Fenêtre
FF	Fenêtre fixe
FT	Fenêtre de toit
VR	Volet roulant
VB	Volet battant
VC	Volet coulissant
EP	Descente pluviale
TE	Tableau électrique
	Soffites et faux-plafonds
	Poutres et retombées
	Carrelage au sol

Legende Electrique	
	Interrupteur simple
	Interrupteur va-et-vient
	Prise simple
	Prise simple haute
	Prises doubles
	Prises doubles hautes
	Prise étanche
	Prise télécom
	Prise télévision
	Sortie de fil pour la hotte
	Sortie de fil 32A plaque de cuisson
	Prise spécialisée pour le four
	Prise spécialisée pour machine à laver
	Applique murale
	Plafonnier
	Spot
	Vidéophone



ATMOSPHERE

67, Rue Petit
75019 PARIS

BATIMENT	B
APPARTEMENT	B038
NIVEAU	Rez-de-chaussée
TYPE	3 pièces



Entrée	4.70 m²
Séjour	20.05 m²
Cuisine	5.25 m²
Chambre 1	11.90 m²
Chambre 2	9.70 m²
Dressing	1.30 m²
Dégagement	4.75 m²
Salle de bain	5.30 m²
WC	1.95 m²
TOTAL SURFACE HABITABLE	64.90 m²

Terrasse	28.20 m²
TOTAL SURFACE ANNEXES	28.20 m²

TOTAL SURFACE PRIVATIVE	93.10 m²
--------------------------------	-----------------

SCI PARIS 67 RUE PETIT
 47-49, avenue Edouard Vaillant
 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
 Tél:01 55 20 31 31
 Fax:01 55 20 31 30



www.ogic.fr

NB : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction de contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées de poutres, faux-plafonds, soffites, canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutres ne serait être inférieure à 2,00 m. Les éléments de mobiliers de cuisine et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif.

DATE:	07/07/14	IND:
-------	----------	------